

LUNDI

Saint Antoine de Padoue

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (5, 38-42)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : «. Vous avez appris qu'il a été dit : Œil pour œil, et dent pour dent.

Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas riposter au méchant ; mais si quelqu'un te gifle sur la joue droite, tends-lui encore l'autre. Et si quelqu'un veut te poursuivre en justice et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau. Et si quelqu'un te réquisitionne pour faire mille pas, fais-en deux mille avec lui. À qui te demande, donne ; à qui veut t'emprunter, ne tourne pas le dos ! »

- Acclamons la Parole de Dieu

Commentaire

En imposant un châtiment « égal » à l'offense, la « loi du Talion » voulait limiter les excès de la vengeance : n'exigez pas plus d'un œil pour un œil. C'était vouloir atténuer l'instinct naturel : deux yeux pour un œil abimé!

Nous pourrions croire qu'il s'agit ici d'une loi dépassée. Et pourtant, il y a encore des actes des représailles dans notre société, dans notre monde.

Il ne faut pas non plus croire que Jésus ait voulu abolir toute justice civile et tout droit. Il y a des circonstances où l'on a le droit de se défendre, et de défendre les autres.

Mais par-dessus tout, Jésus nous invite à la non-violence. Les attitudes proposées ne sont pas des attitudes de faiblesse, mais des attitudes de force intérieure.

Il faut vaincre en nous l'attitude de vengeance. Le mal n'est pas surmonté quand on y répond par une dureté comparable. Le mal qu'on a subi, reste extérieur à nous. Mais quand on le fait soi-même, quand on le rend, il remporte une victoire supplémentaire, il rentre en nous.

Vaincre le mal par le bien, répondre à la haine par l'amour. Tel est l'appel de Jésus.

Aime ton ennemi comme Christ t'a et l'a aimé.